

OILHI

Outil d'Instruction de Lutte contre l'Habitat Indigne

OILHI, plateforme numérique gratuite développée par la DDTM du Pas-de-Calais, vous accompagne dans le traitement des cas de mise en sécurité sur votre territoire



1. **Autonomiser** les acteurs
2. **Sécuriser** la procédure
3. **Accélérer** le traitement des cas

Si vous constatez des dégradations d'un logement susceptibles de mettre en danger les occupants, vous devez intervenir.
OILHI vous accompagne dans le traitement de la situation.



- 1 Renseignez étape par étape votre cas de figure

Dégradations visibles de l'extérieur

Dégradations visibles de l'intérieur



- 2 OILHI vous guide ensuite dans la procédure à mettre en œuvre

Rapport

Travaux urgents

Travaux ordinaires



- 3 Vous trouverez des modèles de documents à remplir (*rapport, arrêtés..*)...

1. Vous devez dans un premier temps rédiger un rapport dont [le modèle est ici](#) ou le faire rédiger par un expert

Rendez-vous sur oilhi.glide.page pour traiter le cas de mise en sécurité advenu au sein de votre commune!



Contactez-nous : wendy.boukobza@beta.gouv.fr